

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 8 novembre 2016

Monsieur Pierre Methé, Secrétaire par intérim de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3981-2016.

Cause tarifaire 2017 d'Hydro-Québec TransÉnergie.

Planification d'audience de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Cher Monsieur le Secrétaire par intérim,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et de Stratégies Énergétiques :

- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Messieurs Jacques Fontaine et Jean-Claude Deslauriers, analystes, présenteront leurs trois rapports. Durée prévue : environ 30 minutes. Nous joignons leurs déclarations assermentées.
- **Contre-interrogatoire d'Hydro-Québec** : Environ 10 minutes au panel 1 et 15-20 minutes au panel 2 et 15-20 minutes au panel 3. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Contre-interrogatoire des autres intervenants** : Environ 5-10 minutes par intervenant ayant présenté une preuve. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : Environ 40 minutes.

Nous informons par ailleurs la Régie que la préparation et la signature des déclarations assermentées ci-jointes des témoins a requis un temps considérable de la part des témoins et du soussigné. En effet, outre la préparation des déclarations elles-mêmes par le soussigné, les deux témoins ont eu à se déplacer ce matin, aller-retour, l'un en provenance de la région de Lanaudière, l'autre de Montréal-Nord. Chacun a donc dû consacrer plusieurs heures aujourd'hui pour accomplir cette démarche. Comparativement, une identification des rapports par les témoins verbalement en audience n'aurait pris que quelques secondes. Nous invitons respectueusement la Régie à reconsidérer, pour l'avenir, l'opportunité de cesser de requérir des déclarations écrites assermentées de la part des témoins des intervenants, lorsqu'une audience est déjà prévue.

Parallèlement toutefois, nous inviterions respectueusement la Régie à envisager de demander à tous les participants de s'abstenir de présenter oralement en audience les éventuels correctifs à leur preuve mais de les déposer plutôt par écrit quelques jours avant l'audience

lorsque possible. Ceci permettrait d'économiser un précieux temps d'audience tout en facilitant le repérage et la conservation des correctifs sur le site Internet de la Régie.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', with a horizontal line underneath it.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le site Internet de la Régie (SDÉ).